

Département des Bouches du Rhône

Arrondissement d'Aix en Provence

N° 2023_3_23

Objet : Tarifs relatifs à la Régie de recettes Affaires Générales

VOTE
UNANIMITE

REPUBLIQUE FRANCAISE

Extrait du Registre des Délibérations du

Conseil Municipal de la Commune de

LA FARE LES OLIVIERS

Séance du 13 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois et le treize du mois d'avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal de La Fare-les-Oliviers, a été assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sur la convocation qui lui a été adressée par le Maire, conformément à l'article 48 de la Loi du 5 Avril 1884.

Etaient présents à cette assemblée : Tous les Conseillers Municipaux à l'exception de

Absents excusés donnant pouvoir :

M. Eric SPINELLY à Mme Marie-Aude MESTRE

M. Christian LAFORCE à Mme Carine WECKERLIN

M. Christophe AGARD à M. Joël YERPEZ

M. Stéphane SARDA à Mme Hinda DAHMAN

Absente : Mme Christine VALLET

Secrétaire de la séance : Mme Chantal GARCIA

Tarifs relatifs à la Régie de recettes « Affaires Générales » 2023

Il est rappelé la délibération n° 2014_7_2 du 20 juin 2014 fixant les tarifs suivants :

PHOTOCOPIES :

Format	Particuliers	Associations
N&B - A4 - recto	0,50 €	0,20 €
N&B - A4 - recto/verso	1,00 €	0,40 €
N&B - A3 - recto	1,00 €	0,40 €
N&B - A3 - recto/verso	2,00 €	0,80 €
Couleur - A4 - recto	1,00 €	0,40 €
Couleur - A4 - recto/verso	2,00 €	0,80 €
Couleur - A3 - recto	2,00 €	0,80 €
Couleur - A3 - recto/verso	4,00 €	1,60 €

Les associations fournissant le papier photocopie pour les tirages bénéficieront d'une réduction de 50 % sur le prix indiqué

AUTRES TARIFS :

Location de la Salle Deydier Avon	350,00€
Location de la Salle Jean Bernard	800,00 €
Repas aux associations	3,00 €
Perte des clés des salles mises à disposition des associations	Prise en charge des frais de confection d'un nouveau jeu de clés

Il est proposé d'appliquer à compter du 1^{er} septembre 2023 les tarifs suivants :

PHOTOCOPIES :

Format	Particuliers	Associations
N&B - A4 - recto	0,60 €	0,25 €
N&B - A4 - recto/verso	1,10 €	0,45 €
N&B - A3 - recto	1,10 €	0,45 €
N&B - A3 - recto/verso	2,10 €	0,85 €
Couleur - A4 - recto	1,10 €	0,45 €
Couleur - A4 - recto/verso	2,10 €	0,85 €
Couleur - A3 - recto	2,10 €	0,85 €
Couleur - A3 - recto/verso	4,10 €	1,65 €

Les associations fournissant le papier photocopie pour les tirages bénéficieront d'une réduction de 50 % sur le prix indiqué

LOCATION DES SALLES :

	Tarif ½ journée	Tarif journée*	Tarif Week-end	SSIAP/Technicien
Location Salle Deydier Avon	110,00 €	225,00 €	450,00 €	
Location Salle Jean Bernard	-	450,00 €	900,00 €	30 €/heure/agent

Dans le tarif est compris la location de la salle, les consommations de gaz, d'électricité et d'eau, le prêt des tables, des chaises.

SSIAP/Technicien Régie (Son/Lumière) – En fonction des disponibilités des plannings des agents communaux

Associations communales – Gratuité pour la location des salles. La gratuité ne sera pas possible en cas d'activités à caractère commercial.

Personnel communal – Gratuité une fois par an puis tarif classique. L'activité depuis minimum 6 mois

Toute détérioration de la salle ou du matériel sera refacturée :

- Frais de ménage
- Frais de réparation si les travaux sont effectués en interne : montant de la MO + montant des fournitures nécessaires à la remise en état
- Frais de réparation si les travaux sont effectués en externe : montant de l'ensemble des factures des travaux nécessaires à la remise en état

*Journée – Au-delà de 5 heures d'utilisation

AUTRES TARIFS :

Perte des Clés des salles mises à disposition

Prise en charge des frais de confection d'un nouveau jeu de clés

LE CONSEIL MUNICIPAL,

L'exposé de son rapporteur entendu et après en avoir délibéré,

APPROUVE les tarifs susmentionnés applicables à compter du 1^{er} septembre 2023.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an susdits. Pour copie certifiée conforme.

Le Maire

Olivier GUIROU



La secrétaire de séance

Chantal GARCIA

